

# **CPME 84 : « Sans entreprises privées, pas de recettes fiscales »**



Appelant à davantage de stabilité et de simplification, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse profite de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée pour demander à ce que l'on encourage ceux qui font tourner l'économie. Avec en point de mire, les prochaines élections municipales où la confédération patronal présidée par Bernard Vergier entend bien porter la voix des entrepreneurs vauclusiens dans les principales villes du département.

« Nous traversons une période difficile et incertaine, observe avec inquiétude <u>Bernard Vergier</u>, président de <u>la CPME de Vaucluse</u>. Notre économie est particulièrement en souffrance et paye aujourd'hui les conséquences de plusieurs années de tumulte. L'instabilité politique qui s'installe vient accentuer ces épreuves. »

Pour le président de <u>la première organisation patronale du département</u> et ses 900 adhérents directs, la



priorité est de « retrouver rapidement de la stabilité et de la visibilité pour que nos entreprises puissent faire face à l'inquiétude grandissante de nos chefs d'entreprise, à des carnets de commande en baisse, aux investissements suspendus, aux défaillances d'entreprise en hausse ainsi qu'au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

Un constat sans appel pour celui qui veut redonner envie aux Français de travailler plus : « il nous faut encore plus de productivité, il est impératif que nous encouragions ceux qui font tourner notre économie. »

## Urgence à traiter de nombreux dossiers

Pour cela, la CPME 84 estime que les sujets à traiter sont nombreux : loi de finance prévoyant une fiscalité pour les entreprises stable et compétitive, politique durable d'aide à l'apprentissage, aide à l'embauche incitative pour les entreprises, éclaircissement pérenne du dispositif 'Ma prime renov' pour le secteur du bâtiment, stabilité dans les modalités de la certification Qualiopi (9 versions en 3 ans) dans le cadre de la formation professionnelle, cohérence de la réforme des règlementations thermiques très contraignantes pour les petits propriétaires, amélioration rapide du guichet unique piloté par l'INPI, véritable réforme de l'assurance chômage et une incitation plus forte à la reprise d'activité afin de lutter contre le chômage de complaisance, simplification administrative et fiscale...

Nos décideurs politiques ont donc du pain sur la planche, car pour la Confédération des petites et moyennes entreprises, les dossiers urgents ne manquent pas. « Nos PME sont de véritables moteurs de croissance et d'emploi, ne n'oublions pas », insiste Bernard Vergier.

### Petit-déjeuner sur la réforme de la facture électronique

Chaque année, la CPME 84 propose près de 70 rendez-vous à ses adhérents. Dans ce cadre, la Confédération vauclusienne organise un nouveau petit-déjeuner sur le thème : 'La réforme de la facture électronique : une opportunité de compétitivité pour les entreprises'.

Une matinée sur les nouvelles modalités de la facture électronique qui doivent être en mise en place pour septembre 2026 animée par <u>Valérie Schneider</u>, directrice commerciale régionale - SG SMC Avignon, <u>Laure Ousset</u>, responsable du marché des professionnels - SG SMC Avignon, <u>Vanessa Bisson</u>, chef de marché au sein de la direction des marchés - SG et <u>Roxane Guétal</u>, directrice territoriale et expert-comptable chez Rydge Conseil (ex KPMG).

'La réforme de la facture électronique : une opportunité de compétitivité pour les entreprises'. Jeudi 9 ocotbre. De 8h30 à 10h30. Mercure Avignon-TGV. 2, rue Mère Térésa. Avignon. Inscription et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org

### Les CPME 84 entend faire entendre la voix des entrepreneurs lors des élections

Municipales, présidentielle, législatives, départementales, les élections vont se multiplier à partir de l'année prochaine. Dans cette optique, la CPME de Vaucluse entend plus que jamais porter la voix des entrepreneurs locaux, notamment celles de 8 000 entreprises vauclusiennes qu'elle fédère avec ses branches professionnelles) lors de ces différents scrutins. A commencer par celui des municipales de mars 2026 qui entrainera ensuite la mise en place des conseils communautaires « si importants pour le développement économique local ».



« Indépendamment de leurs sensibilités politiques, nos futurs élus doivent comprendre qu'il est impératif de positionner durablement les entreprises, en particulier nos TPE et PME, qui représentent dans notre département 99% des entreprises, ainsi que l'ensemble de notre économie au cœur des décisions. »

« Je voudrais qu'Avignon redevienne une vraie locomotive économique. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

L'occasion pour Bernard Vergier 'd'égratigner' le bilan de l'actuelle municipalité : « Notre chef-lieu doit retrouver un développement positif et s'attacher aux problématiques structurelles de propreté, de circulation et stationnement, de sécurité et d'attractivité des commerces. Je voudrais qu'Avignon redevienne une vraie locomotive économique afin de tirer tout le Vaucluse qui figure parmi les départements les plus pauvres de France. »

« Il faut nous écouter car nous sommes proches du terrain, poursuit le président de la CPME 84. Ce que nous voulons c'est le bon sens et la raison. Les élus doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Car sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

### Habiter à Villeneuve mais voter à Avignon?

Afin de peser encore davantage sur le prochain scrutin des municipales, la CPME 84 veut inciter les chefs d'entreprise et commerçants locaux à s'inscrire sur les listes électorales de la commune où se trouvent leur entreprise ou leur commerce. « On peut très bien habiter à Villeneuve-lès-Avignon ou Les Angles et voter sur Avignon », explique Bernard Vergier.

« Pour cela, il faut avoir au moins 2 ans d'ancienneté en temps que dirigeant ainsi qu'avoir son commerce installé dans la commune depuis 2 ans », complète <u>Olivier Pieri</u>, secrétaire général de la CPME 84 en s'appuyant sur <u>l'article L11 du code électoral</u>.

« La solution c'est la LEO. »

Une allusion directe à la LEO (Liaison Est-Ouest), le contournement par le Sud de l'agglomération avignonnaise pour lequel <u>la CPME de Vaucluse s'est particulièrement mobilisée</u> : « Encore une fois, les tranches 2 et 3 de la Liaison Est-Ouest doivent être une priorité car il y a un vrai problème de pollution sur la rocade et ses habitants. C'est alarmant en termes de santé publique ! Il faut prendre des décisions. <u>Mais vouloir faire passer les transporteurs par Noves ou à Orange comme c'est envisagé par certain</u>, c'est déplacer le problème. Ne tuons pas cette profession. La solution c'est la LEO car en termes d'infrastructures nous avons 50 ans de retard. »

L'occasion pour Bernard Vergier d'appuyer ensuite sur les difficultés de déplacement et de mobilité dans l'agglomération de la cité des papes : « le plan de circulation au sein de la ville d'Avignon doit être revu



et des solutions de stationnement efficaces mises en place pour sauver le commerce de proximité. »

Un constat partagé par Marie-Pierre Ghirardini, administratrice de la CPME 84 et directrice de l'Hôtel d'Europe depuis 2013 : « il y a ce problème de circulation. Il y a une vingtaine de restaurants du centre-ville en redressement alors que sur Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles il y a plein de petits restaurants qui ont été créés et qui sont remplis. Les gens ne viennent plus car les gens car ils sont angoissés à l'idée d'y venir stationner. Ils ont peur de louper leur rendez-vous. L'intra-muros est vraiment pénalisé. C'est la même chose pour les artisans qui interviennent auprès des professionnels ou des particuliers, ils reçoivent une myriade de PV. »

#### Nouvelle édition des trophées des entrepreneurs positifs

La CPME 84 organise, en partenariat avec la CPME SUD, la sixième édition des trophées des entrepreneurs positifs. L'évènement se déroulera jeudi 2 octobre prochain à partir de 18h à la <u>Factory Avignon</u> au Pontet. Cette année, 39 dossiers de candidature ont été reçus afin de concourir dans les différentes catégories (Courage, Persévérance, Eco-responsabilité, Créativité, Solidarité et Bienveillance) afin de succéder <u>aux précédents lauréats départementaux de l'édition 2024</u>. Des lauréats qui s'étaient ensuite particulièrement distingués lors de la finale régionale à Gréoux-les-Bains <u>en plaçant deux entreprises vauclusiennes parmi les six vainqueurs régionaux</u>. Cette année, c'est à Marseille que la grande finale de la Région Sud se tiendra le 20 novembre prochain à Marseille.

Trophée des entrepreneurs positifs 2025. Jeudi 2 octobre. 18h. <u>Factory Avignon</u>. 107, allée de Virée Abeille. Le Pontet. Rencontre limitée aux 180 premières inscriptions sur <u>contact@cpme84.org</u>

 $\mbox{\tt $w$}$  Aujourd'hui, je vois des décisions allant souvent à l'encontre de notre vie quotidienne d'artisans-commerçants.  $\mbox{\tt $w$}$ 

Denis Duchêne, vice-président de la CPME 84

De son côté, <u>Denis Duchêne</u>, propriétaire de l'Hostellerie du château des fines roches et vice-président de la CPME 84 regrette pour sa part « une relation entre les politiques et les syndicats représentatifs comme le nôtre qui n'existe pas alors que nous devrions pouvoir travailler ensemble. Aujourd'hui, je vois des décisions qui sont prises allant souvent à l'encontre de notre vie quotidienne d'artisans-commerçants. J'espère vraiment que cela s'améliorera. Pour cela, il faut une évolution à Avignon mais aussi autour, notamment le Grand Avignon. »

« Ce qui nous intéresse c'est l'économie vauclusienne, et son cœur c'est Avignon », martèle Bernard Vergier.

Dans cet optique, la CPME entend jouer pleinement son rôle d'aiguillon auprès des futurs maires de Vaucluse. La Confédération a ainsi déjà rencontré 3 candidats déclarés sur Avignon pour évoquer leur projet. Ensuite, comme en 2020, la CPME rassemblera en février prochain les principaux candidats des 12 plus grandes villes de Vaucluse pour les soumettre à un questionnaire économique et social afin de se déterminer sur leur programme.

En attendant, malgré « le contexte compliqué, les chefs d'entreprise de notre organisation se démènent



pour garder le cap, continuer à innover, investir et recruter » insiste Bernard Vergier.

#### Laurent Garcia

### Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 propose une formation juridique animée par Maître <u>Hélène Quilichini</u>, avocate associée spécialisée en droit social au cabinet <u>Barthélémy Avocats</u>. Ce rendez-vous aura pour thème : 'Accident du travail, maladies professionnelles : reconnaissance et obligations du chef d'entreprise'.

L'occasion d'aborder des questions comme 'Que recouvrent les notions d'accident du travail, d'accident de trajet, de maladie professionnelle ?', 'Quelles sont les obligations à la charge de l'employeur, du salarié ?', 'Quels sont les moyens de contestations possibles ?', 'Quelles sont les conséquences directes et indirectes de la reconnaissance du caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie pour l'employeur ?' ou bien encore 'Quelles sont les conséquences de la réalisation du risque professionnel ?'. Formation juridique. Mardi 30 septembre. De 8h30 à 12h. Novotel Avignon-Nord. 135, avenue Louis Pasteur. Sorques. Inscription et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org